

RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES Hygiène et propreté			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats individuels		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public	
Épreuves	Unités	Coef	Mode		Mode	Durée	Mode	
EP1 : Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF		Ponctuel écrit	2 heures	CCF	
EP2 : Techniques professionnelles	UP2	9 (1)	CCF		Ponctuel Pratique et oral	3 h 30 (+1 h PSE)	CCF	
EG1 : Français, histoire, géographie éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	Durée 3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF	
EG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques	UG2	4	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
EG3 : Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF		Ponctuel		CCF	

CCF. : Contrôle en cours de formation.

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention, Santé, Environnement (PSE)